

NAU662_A1

Fiche signalétique NAUTICAL UNION JACK RED



Numéro de référence ventes en bloc: NAU662
Date de révision de la fiche signalétique: 01/15/2019
Numéro de fiche signalétique: A1-1

Bon de commande: Bon de commande

1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit NAUTICAL UNION JACK RED
Numéro de référence ventes en bloc NAU662

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Peintures et revêtements

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Akzo Nobel Coatings
Manufacturer:
Akzo Nobel Coatings
International Paint
6001 Antoine Drive
Houston, Texas 77091

National Supplier:
Akzo Nobel Coatings Ltd.
110 Woodbine Downs Blvd.
Unit #4 Etobicoke, Ontario
Canada M9W 5S6
+1 (800) 618-1010

Secours

CHEMTREC (800) 424-9300
International Paint (713) 527-3887
Service clientèle
Akzo Nobel Coatings (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Acute Tox. 4;H302	Nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 5;H313	Peut être nocif par contact cutané.
peau Irrit. 2;H315	Provoque une irritation cutanée.
yeux Dam. 1;H318	Provoque des lésions oculaires graves.
peau Sens. 1;H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT RE 2;H373	Risque présumé de effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Aquatic Chronic 1;H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H313 Peut être dangereux en cas de contact avec la peau.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. ' Ne pas fumer.

P235 Tenir au frais.

P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 En cas d'incendie: Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un risque au sens du Règlement sur les produits contrôlés.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification SGH	Notes
Oxyde de cuivre (+1) Numéro CAS: 0001317-39-1	10 - 30	Acute Tox. 4;H302 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410 Acute Tox. 4;H332 yeux Dam. 1;H318	[1]
Xylène (isomères o, m, p) Numéro CAS: 0001330-20-7	10 - 30	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312	[1][2]

NAU662_A1

		peau Irrit. 2;H315	
Colophane Numéro CAS: 0008050-09-7	7 - 13	peau Sens. 1;H317	[1]
Talc (*non-asbestiforme) Numéro CAS: 14807-96-6*	7 - 13	----	[1]
Propane, 1-(éthényloxy)-2-méthyl-, polymère avec chloréthène Numéro CAS: 0025154-85-2	7 - 13	----	[1]
Oxyde de fer Numéro CAS: 0001309-37-1	3 - 7	Non Classé	[1][2]
Oxyde de zinc Numéro CAS: 0001314-13-2	3 - 7	Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410	[1][2]
Éthylbenzène Numéro CAS: 0000100-41-4	3 - 7	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 4;H332 STOT RE 2;H373 Asp. Tox. 1;H304	[1][2]
Méthylisoamylcétone Numéro CAS: 0000110-12-3	3 - 7	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332	[1][2]
Polymère de bisphénol A & d'épichlorohydrine Numéro CAS: 0025068-38-6	0.1 - 1	yeux Irrit. 2;H319 peau Irrit. 2;H315 peau Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411	[1]

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.
Peau	Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.

5. Lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

ATTENTION: Le point d'éclair de ce produit est très bas. Vaporisez avec de l'eau pour combattre l'incendie peut s'avérer inefficace. INCENDIES MINEURS: Utilisez un produit chimique sec, du CO2, un vaporisateur d'eau ou une mousse résistante à l'alcool. INCENDIES MAJEURS: Utilisez un vaporisateur d'eau comprenant une lance de type bruine, ou de la mousse résistante à l'alcool. Ne pas utiliser de jets directs. Déplacez les contenants à l'écart de l'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Le matériel utilisé pour combattre l'incendie peut causer de la pollution. Endiguez l'eau utilisée pour combattre l'incendie pour en disposer plus tard. Il ne faut pas répandre le matériel.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N°

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ni marcher dans les matériaux renversés. Fermer toutes les sources d'inflammation. Pas de fusées éclairantes, de fumer ou de flammes dans la zone à risque. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Portez une protection appropriée de la peau et des yeux, comme indiqué à la section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTREC au (703) 527-3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer. DÉVERSEMENTS MAJEURS: Dans la direction du vent, il faut considérer une évacuation initiale d'au moins 300 mètres (1000 pieds).

7. Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Liquide et vapeur combustibles.

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38 °C).

Évitez les éclaboussures dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Matières incompatibles: Agents oxydants puissants.

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

N° CAS	Ingrédient	Exposition	
		Source	Valeur
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA 125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA 125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL

NAU662_A1

		ACGIH BEI	0.15 g/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: Sum of mandelic acid and phenyl
0000110-12-3	Méthylisoamylcétone	OSHA	100 ppm TWA; 475 mg/m3 TWA
		ACGIH	20 ppm TWA 50 ppm STEL
		NIOSH	50 ppm TWA; 240 mg/m3 TWA
		ACGIH BEI	Aucune limite établie
0001309-37-1	Oxyde de fer	OSHA	10 mg/m3 TWA (fume); 15 mg/m3 TWA (total dust, listed under Rouge); 5 mg/m3 TWA (respirable fra
		ACGIH	5 mg/m3 TWA (respirable particulate matter)
		NIOSH	5 mg/m3 TWA (dust and fume, as Fe)
		ACGIH BEI	Aucune limite établie
0001314-13-2	Oxyde de zinc	OSHA	5 mg/m3 TWA (fume); 15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable fraction) 10 mg/m3 STEL (fume)
		ACGIH	2 mg/m3 TWA (respirable particulate matter) 10 mg/m3 STEL (respirable particulate matter)
		NIOSH	5 mg/m3 TWA (dust and fume) 10 mg/m3 STEL (fume)
		ACGIH BEI	Aucune limite établie
0001317-39-1	Oxyde de cuivre (+1)	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		ACGIH BEI	Aucune limite établie
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA 150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA 150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune limite établie
		ACGIH BEI	1.5 g/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: Methylhippuric acids
0008050-09-7	Colophane	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		ACGIH BEI	Aucune limite établie
0025068-38-6	Polymère de bisphénol A & d'épichlorohydrine	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		ACGIH BEI	Aucune limite établie
0025154-85-2	Propane, 1-(éthényloxy)-2-méthyl-, polymère avec chloréthène	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		ACGIH BEI	Aucune limite établie
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		ACGIH BEI	Aucune limite établie

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de brume est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour

NAU662_A1

l'utilisation du respirateur. **POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT:** Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux	Éviter le contact visuel. Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquide, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins que l'évaluation n'indique un degré de protection supérieur: lunettes anti-éclaboussures.
Peau	Lors de la manipulation de produits chimiques, portez en permanence des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. En cas d'électricité statique, portez des vêtements et des chaussures de protection antistatiques. Tout équipement ou mesure de protection individuelle supplémentaire doit être sélectionné en fonction de l'évaluation des risques de la tâche exécutée et doit être approuvé par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
Contrôles d'ingénierie	Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation adéquate.
Autres pratiques de travail	Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Rouge Liquide
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	Aucune limite établie
Point de fusion / point de congélation	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	137 (°C) 279 (°F)
Point d'éclair	27 (°C) 80 (°F)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion;; 1 Limite supérieure d'explosivité: Aucune limite établie
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Densité	1.57
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Aucune limite établie Non mesuré
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
VOHAP content (gm/litre of paint)	826.14 (as supplied)
VOHAP content (gm/litre of Solid Coating)	402.65 (as supplied)

10. Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
Aucune donnée disponible.
- 10.2. Stabilité chimique

NAU662_A1

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Voie d'entrée	Estimation de la toxicité aiguë (produit)
Oral	1,720 mg/kg
Dermique	3,504 mg/kg

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur CL50, mg/l/4h	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/l/4h
Oxyde de cuivre (+1) - (1317-39-1)	470.00, Rat - Catégorie: 4	2,000.00, Lapin - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible	50.00, Rat - Catégorie: NA
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	4,299.00, Rat - Catégorie: 5	1,548.00, Lapin - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible	20.00, Rat - Catégorie: NA
Colophane - (8050-09-7)	>2,000.00, Rat - Catégorie: 5	>2,000.00, Rat - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Talc (*non-asbestiforme) - (14807-96-6*)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Propane, 1-(éthényloxy)-2-méthyl-, polymère avec chloréthène - (25154-85-2)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Oxyde de fer - (1309-37-1)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Oxyde de zinc - (1314-13-2)	5,000.00, Rat - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	2.50, Souris - Catégorie: 4
Éthylbenzène - (100-41-4)	3,500.00, Rat - Catégorie: 5	15,433.00, Lapin - Catégorie: NA	17.20, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible
Méthylisoamylcétone - (110-12-3)	3,200.00, Rat - Catégorie: 5	8,110.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polymère de bisphénol A & d'épichlorohydrine - (25068-38-6)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	20,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
--------	------------	--------	--------

NAU662_A1

0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Oui; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000110-12-3	Méthylisoamylcétone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0001309-37-1	Oxyde de fer	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
0001314-13-2	Oxyde de zinc	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0001317-39-1	Oxyde de cuivre (+1)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
0008050-09-7	Colophane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0025068-38-6	Polymère de bisphénol A & d'épichlorohydrine	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0025154-85-2	Propane, 1-(éthényloxy)-2-méthyl-, polymère avec chloréthène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

Voies d'exposition probables: Yeux, ingestion, contact cutané, inhalation.

Effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme.

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal.

Effets immédiats sur la santé

Article	Catégorie	Risque
Toxicité aiguë (orale)	4	Nocif en cas dingestion.
Toxicité aiguë (dermale)	5	Peut être nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classés	Non applicable
Effets corrosifs/irritation cutanés	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation (respiratoire)	Non classés	Non applicable
Sensibilisation (dermale)	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Risque d'aspiration	Non classés	Non applicable

Effets chroniques potentiels sur la santé.

Article	Catégorie	Risque
---------	-----------	--------

NAU662_A1

Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classés	Non applicable
Cancérogénicité	Non classés	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	Non classés	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	2	Risque présumé deffets graves pour les organes à la suite dexpositions répétées ou dune exposition prolongée.

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Oxyde de cuivre (+1) - (1317-39-1)	0.075, Danio rerio	0.042, Daphnia similis	0.03 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	3.30, Oncorhynchus mykiss	8.50, Palaemonetes pugio	100.00 (72 hr), Chlorococcales
Colophane - (8050-09-7)	1.70, Pimephales promelas	10.00, Daphnia magna	16.60 (72 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Talc (*non-asbestiforme) - (14807-96-6*)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propane, 1-(éthényloxy)-2-méthyl-, polymère avec chloréthène - (25154-85-2)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Oxyde de fer - (1309-37-1)	Non disponible	101.00, Daphnia magna	Non disponible
Oxyde de zinc - (1314-13-2)	1.10, Oncorhynchus mykiss	0.098, Daphnia magna	0.042 (72 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Éthylbenzène - (100-41-4)	4.20, Oncorhynchus mykiss	2.93, Daphnia magna	3.60 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Méthylisoamylcétone - (110-12-3)	159.00, Pimephales promelas	560.00, Daphnia magna	920.00 (72 hr), Chlorococcales
Polymère de bisphénol A & d'épichlorohydrine - (25068-38-6)	3.10, Pimephales promelas	1.40, Daphnia magna	Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Donnée sur l'élimination

NAU662_A1

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU UN 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies PEINTURE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TMD (transport terrestre national)		IMO / IMDG (transport maritime)	
Désignation exacte pour l'expédition	PEINTURE	Désignation exacte pour l'expédition IMDG	PEINTURE
Classe de danger	3 - Liquide combustible et inflammable	Classe de danger IMDG	3 - Liquide combustible et inflammable
		Sous-classe	Sans objet
Numéro UN / NA :	UN 1263	Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage	III	Code de référence système	181
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	38 gal. / 496 lb		

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Oui (Copper (I) oxide)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. Informations sur les réglementations

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique 01/15/2019

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

NAU662_A1

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la FISPQ